



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION



A CHACUN SA FAÇON D'HABITER

A chacun sa façon d'habiter	1
Rénovation d'une habitation à Vaalbeek	
DMOA architecten	2
Habitation avec jardin d'hiver à Ledeberg	
STUDIOLO architectuur et Koen Matthys.....	4
Deux logements à Borgerhout	
Architecten Broekx-Schiepers.....	6
Ensemble de trois logements à Londerzeel	
Architectenburo Bart Coenen.....	8
Projet Cadiz à Anvers	
POLO architects - META architectuurbureau.....	10
 Architecture internationale	 12
Logements pour étudiants «Smiley» à Amsterdam	
Studioninedots	
 Technique	 14
Déterminer et déclarer la résistance au gel des briques de maçonnerie	
 Fabricants belges de briques et de tuiles	 16



TERRE CUITE ET CONSTRUCTION est la revue trimestrielle
éditée par la Fédération Belge de la Brique.
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

ABONNEMENT Catherine Bral

RÉDACTION Laurie Dufourni

EDITEUR RESPONSABLE Kristin Aerts

www.brique.be • info@brique.be

ADRESSE Rue des Chartreux, 19 bte 19 • 1000 Bruxelles

TÉL. 02 511 25 81 • FAX 02 513 26 40

IMPRESSION www.lannooprint.be

**SI CE N'EST DÉJÀ FAIT, COMMUNIQUEZ-NOUS L'ADRESSE
E-MAIL À LAQUELLE VOUS SOUHAITEZ RECEVOIR NOS
PUBLICATIONS DIGITALES.**



A chacun sa façon d'habiter

Habiter, c'est élire domicile quelque part. C'est aussi aménager son logement selon ses besoins et ses envies.

A chacun ses choix, selon ses besoins et son budget. Que ce soit pour des logements en ville ou à la campagne, des habitations groupées ou des villas, des petits ou des grands ensembles, la brique de parement apporte toujours une

solution appropriée à chaque type de logements et à chaque échelle de projets.

Habiter se fait bien sûr à l'intérieur mais miser sur la qualité du parement extérieur reste un élément important dans le fait de se sentir bien dans son logement.

Remerciements à M. Jo Van Den Bossche

L'éditeur responsable de «Terre Cuite et Construction» jusqu'à ce jour, M. Jo Van Den Bossche, est pensionné depuis le 1^{er} novembre 2016.

M. Jo Van Den Bossche est entré en service à la Fédération Belge de la Brique en tant que conseiller économique en août 1979. En 2003, il a repris la direction de la Fédération. Il a veillé à ce que la revue d'architecture Terre Cuite et Construction évolue avec son temps dans sa forme, son contenu, sa diffusion et les attentes des lecteurs.

Directeur de la Fédération Belge de la Brique pendant près de 14 ans, M. Jo Van Den Bossche a veillé avec application à représenter le secteur au sein d'organisations et d'institutions diverses, menant toujours de front également sa fonction de conseiller économique et social.

Il eut à cœur de garder l'esprit de collaboration entre les membres de la Fédération et son caractère aimable et tempéré, son sens de la bonne approche et son esprit méthodique et rationnel ont toujours été très appréciés de chacun.

Au 1^{er} novembre 2016, il a passé le flambeau à Mme Kristin Aerts, nouvelle directrice de la Fédération et nouvelle éditrice responsable de la revue.

Nos remerciements vont à M. Jo Van Den Bossche pour son excellent travail au cours de sa carrière et nos meilleurs souhaits l'accompagnent pour cette autre étape de sa vie!



Rénovation d'un habitation à Vaalbeek

DMOA architecten

Qui sait jusqu'où l'envie de rénover peut vous mener? Pour cette habitation, le résultat est en tout cas saisissant ...

Les propriétaires d'une habitation trois façades, à l'architecture classiquement identique à celle de la maison attenante, ont choisi de se lancer dans une rénovation profonde et passionnante, pour tout ce qu'offrait la parcelle: une localisation idéale, un environnement agréable et une vue magnifique sur un ruisseau et une zone boisée. Pour la transformer selon leurs besoins et pour apporter une solution à une mauvaise orientation et à un relief marqué du terrain, les architectes ont su jouer d'ingéniosité et exploiter tout le potentiel du lieu.

DMOA a tiré parti des éléments forts du site et a optimisé l'habitation pour répondre au principal problème qu'était l'orientation. D'une part, les architectes ont dessiné, dans la façade latérale, un «pli» dont le tracé est parallèle à la limite du terrain. Grâce à cette intervention, les espaces de vie sont désormais orientés vers le jardin et le cadre verdoyant. D'autre part, les architectes ont créé une terrasse orientée au Sud et en contact avec le séjour. La terrasse est située entre le jardin et la rue

mais a un caractère calme et privé par son implantation surélevée et le mur de soutènement qui la délimite.

Ce mur fait partie d'une scénographie autour de l'entrée et prolonge la rampe d'accès devant la maison. L'utilisation de la brique de pavage également pour le parement donne au projet toute son unicité.

L'isolation n'est pas en reste. La rénovation énergétique du bâtiment se fait par la pose extérieure, sur la maçonnerie existante, d'une épaisse couche d'isolant. Un nouveau parement en briques (de pavage) foncées a été réalisé.

L'aménagement intérieur des espaces a également été complètement revisité, grâce à un agrandissement de la surface au sol tant à l'arrière que latéralement. Au sous-sol, un vaste espace dédié aux loisirs a été aménagé.

Une maison agréable à vivre ...

www.dmoa.be

[Autres photos](#)

[Plans](#)





Habitat avec jardin d'hiver à Ledeborg

STUDIOLO architectuur et Koen Matthys

Habiter en ville peut présenter des inconvénients en termes de nuisances sonores, de difficulté d'avoir un espace extérieur privé ou encore de protection de l'intimité vis-à-vis de l'espace public.

Cette habitation, construite sur une parcelle d'angle, a su apporter une réponse à toutes ces problématiques grâce à un concept atypique. Les architectes ont dessiné un jardin d'hiver qui entoure les différents espaces de vie et crée une zone tampon entre la ville et l'habitation. L'organisation de la maison rappelle ainsi le principe de «la boîte dans la boîte».

Le jardin intérieur est conçu comme un espace multifonctionnel et facilement adaptable. Il permet de ressentir la ville mais de façon beaucoup moins agressive. La transition entre l'extérieur et l'intérieur se matérialise dans le choix des matériaux: la brique de parement est utilisée pour les murs et le sol du jardin intérieur.

Outre cette rue intérieure où peuvent se faire des activités très diverses (jeux, vélo, culture de plantes aromatiques, ...), les architectes ont également aménagé différentes terrasses. Une terrasse intérieure, donnant sur le jardin d'hiver, devient une plateforme d'observation sur la rue. Deux terrasses en toiture sont, quant à elles, en contact direct avec la cuisine à vivre, que les architectes ont aménagée au dernier étage de l'habitation.

Le jardin intérieur est également une zone de tampon thermique. En effet, la performance énergétique et l'apport de lumière ont également été des éléments essentiels dans la conception du projet. L'orientation du terrain a permis que les espaces de vie soient baignés de lumière toute la journée. La façade, avec ses grandes ouvertures vitrées, est conçue comme un filtre entre l'espace public et l'espace privé, qui laisse largement passer la lumière.

www.studioloarchitectuur.be





Deux logements à Borgerhout

Architecten Broekx-Schiepers

Située à Borgerhout, cette double habitation est le fruit de la recherche d'une répartition équitable des contacts avec les espaces extérieurs, pour chacun des deux logements. Ceux-ci s'imbriquent l'un dans l'autre à chaque étage, autour d'escaliers qui servent d'éléments séparatifs entre les logements.

Comparée à une séparation horizontale (par étage) ou verticale (avant-arrière), chaque logement bénéficie de la même orientation et dispose de pièces tant côté rue que côté jardin. Chaque habitation est directement accessible depuis l'espace public, via un hall d'entrée individuel. Le premier logement a son entrée côté rue et donne sur le jardin au rez-de-chaussée. L'autre logement a une entrée latérale et dispose, quant à lui, de deux terrasses: une au premier étage donnant sur l'arrière, l'autre au dernier étage du côté rue.

D'un point de vue structurel, les différents étages sont identiques et construits autour d'un noyau central dans lequel prennent place les escaliers et les fonctions de service.

La façade avant réalisée en briques blanches émaillées s'intègre discrètement dans la rue. L'utilisation de briques claires et uniformes est typique de nombreuses maisons de rangées du quartier, notamment

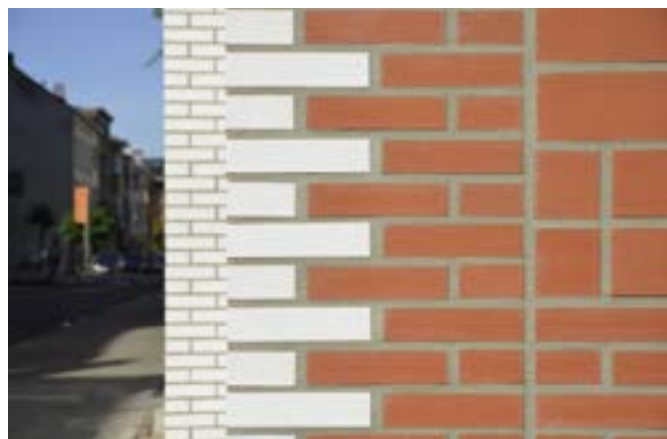
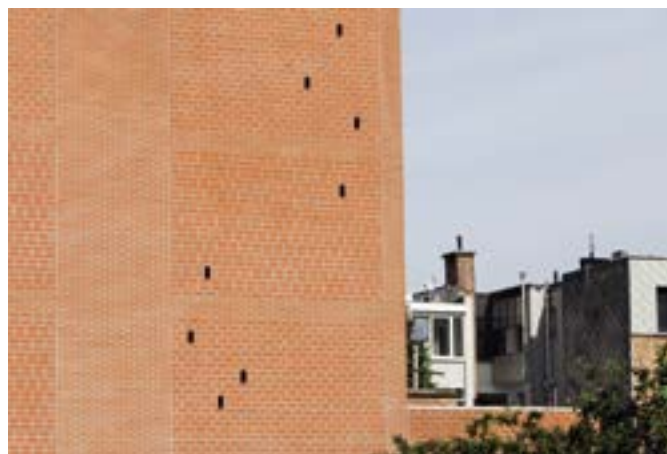
de la maison attenante. La façade reprend également certains éléments architecturaux caractéristiques.

La façade latérale n'est que partiellement mitoyenne au domaine public. Une grande partie du mur devait rester aveugle.

Dans le dessin de la façade latérale, les architectes ont cherché à donner au bâtiment une échelle et de la lisibilité, vu qu'il n'y aurait que peu de fenêtres. Le concept de la façade trouve son origine auprès des façades en attente qui naissent de la démolition d'un bâtiment mitoyen et dans lesquelles les traces de la structure d'origine et des différentes pièces sont encore bien reconnaissables. La structure de cette double habitation se reflète ainsi de façon explicite dans la façade latérale, en utilisant des briques rouges de deux formats différents. La structure portante est représentée avec des briques d'un plus petit format que pour la maçonnerie au niveau des pièces d'habitation.

Grâce à un subtil entremêlement de deux appareillages de maçonnerie, la façade latérale permet également d'identifier à quelle habitation appartiennent les différentes parties de l'immeuble.

www.broekx-schiepers.be





Ensemble de trois logements à Londerzeel

Architectenburo Bart Coenen



Difficile d'imaginer au premier regard que ce projet du bureau d'architecture Bart Coenen abrite en réalité trois unités d'habitations. L'architecture est en effet conçue de façon à ce que la construction ressemble extérieurement à un seul et même ensemble.

Le projet a été réalisé à l'initiative de trois familles qui se connaissaient et qui souhaitaient construire un projet commun. Les différents maîtres d'ouvrage partageant la même vision de ce à quoi l'architecture extérieure devait ressembler, les discussions ont été relativement faciles. Les trois logements sont ainsi réunis par une architecture commune, mettant en œuvre les mêmes matériaux de parement, de toiture et de finition. Un grand bandeau vitré courant tout le long de la façade avant du projet renforce encore ce lien.

La symétrie du projet ajoute aussi à la cohérence de l'ensemble. L'entrée du logement central occupe la façade principale, tandis que les deux autres logements disposent d'une entrée latérale.

L'extérieur ne reflète cependant pas l'intérieur car les besoins de chaque famille étaient différents. Ainsi, la conception intérieure de chaque logement est totalement indépendante des deux autres.

Cet ensemble homogène amène une valeur architecturale dans un lotissement relativement classique.

www.bartcoenen.be

Autres photos





Projet Cadiz à Anvers

POLO architects - META architectuurbureau

La construction du Museum Aan de Stroom, l'ouverture du Red Star Line Museum et l'aménagement des rues, des places et des quais ont mis fin à des décennies de dégradation de l'Eilandje à Anvers. Les promoteurs investissent désormais aussi dans le vieux quartier du port d'Anvers. La construction d'immeubles de logements au Kattendijkdok et le projet Cadiz illustrent cette transformation. Un nouveau quartier tendance est né! Cadiz est un vaste projet aux fonctions mixtes au sein du quartier Cadix: 40.000 m² de logements, de bureaux avec un centre de soin, de l'horeca et des magasins.

Un monolithe nuancé

La tâche était complexe: il s'agissait de réaliser, dans un vaste îlot, un nombre important de logements qui pourraient tous profiter de suffisamment de vue et de luminosité. Par ailleurs, le projet devait dynamiser cette nouvelle partie de ville. POLO Architects et META architectuurbureau ont relevé le défi. Le résultat est un ensemble bâti remarquable à la typologie sans précédent en Belgique.

Le bâtiment présente deux visages. De près, depuis la rue, on ne perçoit que le grand socle vitré des commerces. Aux 1^{er} et 2^{ème} étages, les éléments de façade blancs en béton entourent les quatre blocs de logements en retrait et les isolent ainsi de la rue. De loin, Cadiz montre un caractère bien plus monumental. La typologie des entrepôts de l'Eilandje a inspiré la matérialisation des quatre volumes d'habitat en maçonnerie de brique et en béton préfabriqué.

Une ville dans la ville

Le plan intègre diverses typologies de logements: appartements, luxueux penthouses, studios et habitations sociales. Tous les logements disposent de terrasses ou de toitures-terrasses. Le mélange de fonctions résidentielles et de fonctions urbaines fait de Cadiz une petite ville dans la ville.

www.meta.be

www.polo-architects.be





Logements pour étudiants «Smiley» à Amsterdam

Studioninedots

Comment faire sourire 364 étudiants? Studioninedots voit dans l'évolution vers des villes de plus en plus compactes, un besoin croissant en espaces collectifs et publics de qualité. Ces architectes créent, dans les lieux fortement utilisés, des interventions de caractère qui doivent servir de catalyseurs à la rencontre, l'échange, le lien et les activités entre les gens – ici en l'occurrence, les étudiants.

A Zeeburgereiland à Amsterdam, une nouvelle population d'étudiants anime considérablement le site. Studioninedots a conçu un bloc de 364 logements d'étudiants. L'été dernier, les passants ont pu voir les premiers locataires faire la fête sur les terrasses collectives qui forment la toiture en gradins.

Studioninedots a organisé les espaces extérieurs des 364 logements de façon à rendre possible la vie en collectivité et l'utilisation dynamique

du bâtiment par les étudiants. Le positionnement des terrasses en toiture a été l'élément essentiel. En évitant le bloc du côté Sud, de l'espace a été dégagé pour l'aménagement des terrasses collectives. Une diversité d'espaces extérieurs et une silhouette urbaine sont véritablement apparues.

La dimension des piliers en maçonnerie est variable: au plus on évolue vers le centre du bâtiment, au plus ils sont larges. La façade devient ainsi un triptyque dont chaque partie a sa propre rythmique tout en dessinant ensemble, une forme courbe: un bâtiment en forme de sourire ...

www.studioninedots.nl

Autres photos



Déterminer et déclarer la résistance au gel des briques de maçonnerie

Introduction

Dans la revue TCC n°116 de 2006, nous écrivions un article sur la «confusion quant à l'indication de la résistance au gel», dans lequel nous faisons part de l'introduction de la norme européenne harmonisée de produit NBN EN 771-1 en remplacement de la norme belge de produit NBN B 23-002 et de son influence sur la déclaration de la résistance au gel des briques de maçonnerie. La problématique qui en découlait y était alors expliquée.

Une méthode européenne pour la détermination de la résistance au gel des éléments de maçonnerie de briques a été publiée sous la forme d'une spécification technique CEN/TS 772-22.

Dans l'attente d'une méthode européenne d'essai, ceci génère des problèmes car la résistance au gel des briques est déterminée et déclarée de différentes façons dans les différents pays européens.

Nous tentons ci-après de dresser un état d'avancement de ce qui a changé depuis 2006.

Quels sont les faits?

Selon la norme européenne harmonisée de produit NBN EN 771-1 pour les briques de maçonnerie, le fabricant déclarera, dans le cadre de son marquage CE, pour toutes les briques en utilisation non protégée, la résistance d'une brique au gel-dégel sur base de la référence de l'application en (éléments de) maçonnerie exposée à des conditions climatiques passives (F0), modérées (F1) ou sévères (F2).

Jusqu'à ce qu'une méthode européenne d'essai soit disponible, la résistance au gel-dégel doit être évaluée et déclarée sur base des dispositions en vigueur sur le lieu d'utilisation des briques.

Notre méthode nationale d'essai NBN B 27-009 prévoit trois niveaux de résistance au gel: *très résistant au gel*, *résistance normale au gel*, *non-résistant au gel*.

En Belgique, l'implémentation était toute trouvée. Pour les briques de parement de catégorie «*très résistantes au gel*», on accepte automatiquement la déclaration «*application en conditions climatiques sévères F2*».

Les PTV 23-002 et 23-003, qui forment la base de la certification BENOR, indiquent par ailleurs de quelle manière les briques sont catégorisées pour les différentes conditions climatiques.

Vu que dans l'attente d'une méthode européenne d'essai, chaque pays peut librement implémenter les trois codes F0, F1 et F2 sur base de son essai de gel national, il peut exister des différences en matière de «déclarations de résistance au gel» entre les différents pays de l'Union Européenne.

Un autre problème vient du fait que la méthode européenne «TS» décrit la méthode de détermination de la résistance au gel-dégel pour des briques déclarées par le fabricant comme conformes aux exigences pour les briques destinées à maçonnerie «non protégée» et adaptées à une exposition à des conditions climatiques sévères (F2). Ni la norme d'essai ni la norme de produit ne décrit comment on peut arriver à une déclaration d'application en conditions climatiques modérées (F1).

Une vaste comparaison entre la méthode européenne et la méthode belge ainsi que des propositions d'amélioration ont été développées par le CSTC en collaboration avec l'INISMA. Nous renvoyons pour cela à l'article «*Résistance au gel des briques: manquements de la méthode européenne*» dans le dossier du CSTC n° 3/2009 - section n°2.

Il est apparu que la méthode européenne proposée est une méthode intéressante pour l'évaluation de la résistance au gel car elle modélise bien les cycles superficiels de gel-dégel, tels qu'ils se déroulent en pratique dans le parement en briques.

On a cependant constaté que la méthode est insuffisamment homogène sur la surface et n'est pas assez sévère pour le climat belge, où on compte de nombreuses averses combinées à plusieurs cycles de gel-dégel suite aux variations de température autour de 0° en période hivernale.

Que dit l'Eurocode 6 en matière de résistance au gel?

L'annexe A de l'Eurocode NBN EN 1996-2 donne le tableau A1 «*Classification des micro-conditions d'exposition des maçonneries finies*» tandis que le tableau B1 fournit les «*Spécifications admissibles des éléments de maçonnerie pour assurer la durabilité*». Ce dernier impose une déclaration F2 pour la classe d'exposition MX3.2 (exposé à un mouillage sévère et à des cycles de gel-dégel mais pas à des sources externes de sulfates ou de produits chimiques dangereux).

Conclusions

Il n'y a eu que peu de changements depuis 2006. On a apporté de petites modifications techniques à la méthode européenne d'essai même si le round robin (essais sur les mêmes briques par différents laboratoires) a montré que la méthode d'essai proposée actuellement n'est pas encore suffisamment reproductible. Ceci en plus des constatations que la méthode n'est pas assez sévère pour le climat belge pour arriver à une déclaration d'application en conditions climatiques sévères (F2).

Néanmoins, au niveau européen, on a majoritairement voté pour transcrire le TS (Spécifications Techniques) en prEN (prénorme).

Il faut maintenant utiliser la période jusqu'au «formal vote» de la prEN pour continuer à mettre au point la méthode européenne de façon à pouvoir obtenir la même sévérité avec cette méthode que celle de l'actuelle méthode belge.

Il est important de savoir qu'en Belgique, pour les briques pour maçonneries non protégées, l'aptitude pour une application dans des conditions climatiques sévères (F2) est déterminée au moyen des dispositions en vigueur, c'est-à-dire la méthode d'essai NBN B 27-009 et que ces briques sont reconnues «*très résistantes au gel*» selon cette méthode.

Fabricants belges de briques et de tuiles

Briques pour maçonnerie ordinaire:

- O** : briques pleines pour maçonnerie ordinaire
- P** : briques perforées pour maçonnerie ordinaire
- L** : briques perforées à tesson allégé

Briques de parement:

- E** : briques de façade étirées
- M** : briques faites à la main et briques moulées à la presse
- A** : autres sortes (briques de parement traditionnelles et "rustiques" comme les briques de campagne, les briques à base de schiste, etc.)

Autres produits:

- H** : hourdis
 - T** : tuiles
 - S** : briques de pavage
 - PI**: plaquettes
- Pour plus de détails sur la gamme de produits de chaque firme, il est conseillé de s'adresser directement à l'entreprise;

Flandre Orientale

- **Kleiprodukten HOVE bvba**
Lindendreef 101
9400 Ninove
Tel. (054) 33 26 67
Fax (054) 32 82 38
www.steenbakkerijhove.be
steenb.hove@proximedia.be
(O-M-A)
- **Steenfabriek VANDE MOORTEEL nv**
Scheldekant 7
9700 Oudenaarde
Tel. (055) 33 55 66
Fax (055) 33 55 70
www.vandemoortel.be
info@vandemoortel.be
(M-S-PI)
- **SVK nv**
Aerschotstraat 114
9100 Sint-Niklaas
Tel. (03) 760 49 00
Fax (03) 777 47 84
www.svk.be
info@svk.be
(O-P-M-PI)

Flandre Occidentale

- **Wienerberger nv - divisie KORTEMARK**
Hoogledestraat 92
8610 Kortemark
Tel. (051) 57 57 00
Fax (051) 57 57 02
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M)

• Wienerberger nv - divisie ZONNEBEKE

Ieperstraat 186
8980 Zonnebeke
Tel. (051) 78 80 60
Fax (051) 77 10 38
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

• DUMOULIN Bricks bvba

Moorseelsesteenweg 239
8800 Roeselare
Tel. (056) 50 98 71
Fax (056) 50 41 92
www.dumoulinbricks.be
info@dumoulinbricks.be
(O-P-E)

• WIENERBERGER nv

Kapel ter Bede 121
8500 Kortrijk
Tel. (056) 24 96 35
Fax (056) 51 92 75
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E-M-A-T-S-PI)

Limbourg

- **Joseph Bricks nv**
Slakweidestraat 35
3630 Maasmechelen
Tel. (089) 30 50 42
http://josephbricks.com
info@josephbricks.com
(PI)
- **Wienerberger nv - divisie LANAKEN**
2de Carabinierslaan 145
3620 Veldwezelt-Lanaken
Tel. (089) 71 51 38
Fax (089) 72 28 80
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **NELISSEN Steenfabrieken nv**
Kiezelweg 458-460
3620 Lanaken (Kesselt)
Tel. (012) 45 10 26
Fax (012) 45 53 89
www.nelissen.be
info@nelissen.be
(M-PI)
- **Wienerberger nv - divisie MAASEIK**
Venlosesteenweg 70
3680 Maaseik
Tel. (089) 56 40 38
Fax (089) 56 81 83
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-A)
- **Steenfabrieken VANDERSANDEN nv**
Riemstersteenweg 300
3740 Spouwen
Tel. (089) 51 01 40
Fax (089) 49 28 45
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

• Steenfabrieken VANDERSANDEN nv

Nijverheidslaan 11
3650 Lanklaar
Tel. (089) 79 02 50
Fax (089) 75 41 90
www.vandersandengroup.be
info@vandersandengroup.be
(M-S-PI)

Anvers

- **Wienerberger nv - divisie RUMST**
Nieuwstraat 44
2840 Rumst
Tel. (03) 880 15 20
Fax (03) 844 28 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **Swenden**
Nieuwstraat 2
2840 Rumst
Tel. (03) 844 22 22
Fax (03) 844 38 02
- **DESTA nv**
Heerle 11
2322 Minderhout (Hoogstraten)
Tel. (03) 315 70 99
Fax (03) 315 81 48
www.desta.be
mail@desta.be
(E-S-PI)
- **Steenbakkerij FLOREN nv**
Vaartkant Rechts 4
2960 St.-Lenaarts
Tel. (03) 313 81 98
Fax (03) 313 71 56
www.floren.be
info@floren.be
(O-E-PI)
- **Wienerberger nv - divisie NOVA**
Steenbakkersdam 36
2340 Beerse
Tel. (014) 61 10 99
Fax (014) 61 04 32
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(P-L)
- **Wienerberger nv - divisie BEERSE**
Absheide 28
2340 Beerse
Tel. (014) 61 19 75
Fax (014) 61 22 33
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M-PI)
- **Wienerberger nv - divisie QUIRIJNEN**
Sint Jobbaan 58
2390 Westmalle
Tel. (03) 311 51 12
Fax (03) 311 62 56
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(O-P-L-E)

Hainaut

- **Wienerberger nv - divisie PERUWELZ**
Rue de l'Europe, 11
7600 Péruwelz
Tel. (069) 77 97 10
Fax (069) 77 97 11
www.wienerberger.be
info@wienerberger.be
(M)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT sa 'Barry'**
Grand route 533
7534 Barry
Tel. (069) 53 26 00
Fax (069) 53 26 09
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(E-P-PI)
- **Briqueterie de PLOEGSTEERT sa**
Rue du Touquet 228
7782 Ploegsteert
Tel. (056) 56 56 56
Fax (056) 56 55 01
www.ploegsteert.com
info@ploegsteert.com
(P-L-H)



Om dit tijdschrift in het Nederlands te ontvangen,
bel naar 02 511 25 81